



Cour constitutionnelle

Nouveaux arrêts prononcés

Numéro d'arrêt : 1/2026

Date d'arrêt : 8/01/2026

Numéro(s) de rôle : 8327

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Décret de la Région wallonne du 10 janvier 2024 « modifiant le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé concernant la santé mentale et ses services actifs en Wallonie »

Mots-clés : Santé - Région wallonne - Institutions de soins de santé mentale - Dossier individuel du bénéficiaire - Données de santé - Règles répartitrices de compétences - Accès aux données - Protection des données personnelles

Dispositif : - Annulation (articles 538/25, § 3, alinéa 5, et § 5, 538/66, § 3, alinéa 5, et § 5, et 570, § 3, alinéa 5, et § 5, du Code wallon de l'action sociale et de la santé, tels qu'ils ont été respectivement insérés et modifié par les articles 80, 137 et 205 du décret de la Région wallonne du 10 janvier 2024, en ce que, pour l'exercice du droit de consultation des données de santé reprises dans le dossier individuel, ces dispositions restreignent le choix relatif au professionnel des soins de santé à un membre de l'équipe de l'institution de soins de santé mentale concernée ou d'une autre institution du même type)

- Rejet du recours pour le surplus (sous réserve de ce qui est dit en B.19.3)

Texte de l'arrêt : <https://fr.const-court.be/public/f/2026/2026-001f.pdf>

Numéro d'arrêt : 2/2026

Date d'arrêt : 8/01/2026

Numéro(s) de rôle : 8343

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 29 février 2024 « en vue d'insérer une mesure de sûreté pour la protection de la société »

Mots-clés : Droit pénal - Personnes atteintes d'un trouble mental - Protection de la société - Mesure de sûreté - Qualification de la mesure - Modalités

Dispositif : Rejet du recours (compte tenu de ce qui est dit en B.4.3, en B.21 et en B.26)

Texte de l'arrêt : <https://fr.const-court.be/public/f/2026/2026-002f.pdf>

Communiqué de presse : <https://fr.const-court.be/public/f/2026/2026-002f-info.pdf>

En bref : La Cour rejette le recours en annulation de la loi qui crée une « mesure de sûreté pour la protection de la société »

Numéro d'arrêt : 3/2026

Date d'arrêt : 8/01/2026

Numéro(s) de rôle : 8352 • 8353

Procédure : Questions préjudiciales

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 19 avril 2002 « relative à la rationalisation du fonctionnement et de la gestion de la Loterie Nationale » (article 14, §§ 1er, 3 et 4)

Mots-clés : Droit administratif - Loterie Nationale - Contrat de gestion - Conseil d'État - Compétence d'annulation

Dispositif : - Violation (article 14, § 4, de la loi du 19 avril 2002)

- Les deuxième et troisième questions préjudiciales n'appellent pas de réponse

Texte de l'arrêt : <https://fr.const-court.be/public/f/2026/2026-003f.pdf>

En bref : La disposition qui empêche d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'État pour contester les aspects réglementaires du contrat de gestion entre l'État belge et la Loterie nationale est inconstitutionnelle

Numéro d'arrêt : 4/2026

Date d'arrêt : 8/01/2026

Numéro(s) de rôle : 8382

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 3 mai 2024 « relati[ve] à l'indemnisation des victimes d'un acte de terrorisme et relati[ve] à l'assurance contre les dommages causés par le terrorisme » (article 22)

Mots-clés : Droit des assurances - Indemnisation des victimes d'un acte de terrorisme - Régime d'indemnisation en cascade - Absence d'un fonds public d'indemnisation unique

Dispositif : Rejet du recours

Texte de l'arrêt : <https://fr.const-court.be/public/f/2026/2026-004f.pdf>

Numéro d'arrêt : 5/2026

Date d'arrêt : 8/01/2026

Numéro(s) de rôle : 8409 • 8413

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Décret de la Région flamande du 17 mai 2024 « portant dispositions diverses relatives à l'environnement, à la nature et à l'aménagement du territoire » (articles 127 et 128)

Mots-clés : Droit administratif - Juridiction administrative flamande - Conseil pour les contestations des autorisations - Extension des compétences - Recours sans objet

Dispositif : Rejet des recours

Texte de l'arrêt : <https://fr.const-court.be/public/f/2026/2026-005f.pdf>

Numéro d'arrêt : 6/2026

Date d'arrêt : 8/01/2026

Numéro(s) de rôle : 8410

Procédure : Question préjudicielle

Norme(s) contrôlée(s) : Décret de la Région flamande du 18 juillet 2003 relatif à la politique intégrée de l'eau, coordonné le 15 juin 2018 (article 4.2.1.1.1)

Mots-clés : Environnement - Région flamande - Taxes d'environnement - Pollution des eaux - Champ d'application *ratione personae* - Exonération générale pour l'État belge

Dispositif : La question préjudicielle n'appelle pas de réponse

Texte de l'arrêt : <https://fr.const-court.be/public/f/2026/2026-006f.pdf>